



LE PRÉVENANT

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MÉDECINS ET AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LANAUDIÈRE – Vol.25, N°2

GESTION DES VACCINS

Mise à jour sur les réfrigérateurs utilisés pour l'entreposage des vaccins

par : Annie Payette, conseillère en soins infirmiers

Afin que les vaccins gardent leur efficacité, il est important qu'ils soient conservés adéquatement. C'est pourquoi la Direction de santé publique (DSPublique) fait un rappel sur les mesures d'entreposage des vaccins.

Bien qu'il existe de nombreux types de réfrigérateurs sur le marché, tous ne conviennent pas à l'entreposage des vaccins. Afin de conserver les vaccins dans des conditions optimales, le réfrigérateur utilisé doit répondre à certains critères. À l'automne dernier, la DSPublique de Lanaudière vous mentionnait déjà que pour la campagne de vaccination antigrippale 2016-2017, les réfrigérateurs de type « bar », c'est-à-dire de petits réfrigérateurs que l'on peut placer sous les comptoirs, ne seraient pas recommandés. Pour les cliniques médicales qui administrent d'autres vaccins que les vaccins contre l'influenza, cette mesure s'applique déjà étant donné qu'elle fait partie de l'entente signée entre les cliniques et la DSPublique.

Le *Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins* du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec ainsi que les *Lignes directrices nationales sur l'entreposage et la manipulation des vaccins* de l'Agence de la santé publique du Canada présentent chacun un résumé des réfrigérateurs qui sont à privilégier, recommandés et non recommandés. Voici celui du guide québécois :

TYPES DE RÉFRIGÉRATEURS	ÉVALUATION
Spécialisés	À privilégier
Domestiques sans givre	Recommandés
Domestiques à dégivrage manuel et cyclique	Non recommandés
De bar	Non recommandés

Nous pouvons également lire à la section 3.2.1.3 du même guide que « **les réfrigérateurs de bar ne sont pas recommandés en raison de leur faible capacité à maintenir la température entre 2 et 8 °C** ». Le guide canadien, pour sa part, mentionne que « des études montrent que les réfrigérateurs de type minibar ne peuvent maintenir des températures constantes à l'intérieur de la plage comprise entre +2 °C et +8 °C. **Tous les petits réfrigérateurs domestiques (comme ceux de type minibar) donnent des résultats imprévisibles pour ce qui est du maintien de la température, et ils ne doivent pas être utilisés.** Même lorsqu'on ne règle pas la température du congélateur, la température à l'intérieur du réfrigérateur descend en deçà de la plage recommandée, ce qui risque de faire geler les vaccins réfrigérés. Les températures varient à l'intérieur du compartiment. Enfin, la sonde de température réagit à la température de l'évaporateur plutôt qu'à celle de l'air du compartiment, de sorte que la température à l'intérieur du réfrigérateur fluctue sous l'effet des variations de la température ambiante ».

La DSPublique de Lanaudière privilégie les réfrigérateurs spécialisés pour l'entreposage des vaccins, mais recommande également l'utilisation des réfrigérateurs domestiques sans givre. Même s'ils ne possèdent pas de congélateur, un réfrigérateur peut produire du givre. C'est pour cela qu'il faut s'assurer d'avoir un modèle sans givre, et non à dégivrage manuel et cyclique.

Voici les principales caractéristiques des réfrigérateurs spécialisés et domestiques selon le guide québécois :

RÉFRIGÉRATEURS SPÉCIALISÉS

- Mécanisme intégré de réglage de la température réduisant au minimum les écarts de la température interne;
- Distribution uniforme de la température assurée par la circulation continue de l'air;
- Présence d'un évaporateur qui se met en marche à 2 °C, empêchant ainsi le gel;
- Système très rapide de recouvrement de la température;
- Présence d'un enregistreur de données numérique intégré (pour la plupart des modèles);

- Présence d'une alarme intégrée au réfrigérateur;
- Capacité d'entreposage supérieure à 50 % du volume global du réfrigérateur.

RÉFRIGÉRATEURS DOMESTIQUES

- La porte de la section congélateur doit être distincte de la porte de la section réfrigérateur, si applicable;
- Si la porte n'est pas munie d'une serrure, il est recommandé d'installer une bande velcro pour éviter qu'elle soit accidentellement laissée entrouverte;
- Tous les tiroirs doivent être retirés;
- Des bouteilles d'eau froide ou des accumulateurs de froid (*ice packs*) doivent être placés dans les espaces vides sur les tablettes ainsi que dans la porte du réfrigérateur. Cela permet de réduire les fluctuations de température;
- L'espace disponible ne doit pas être rempli à plus de 50 % afin de permettre à l'air de circuler suffisamment pour le maintien de la température requise.

RECOMMANDÉS



NON RECOMMANDÉS



Ainsi, afin d'offrir à la population des vaccins efficaces et de qualité, la DSPublique de Lanaudière ne recommande pas l'usage des petits réfrigérateurs compacts, que l'on peut insérer sous les comptoirs, qu'ils contiennent ou non un congélateur. L'utilisation de ces réfrigérateurs pourrait vous voir refuser l'accès aux vaccins du Programme québécois d'immunisation. Il faut privilégier un réfrigérateur spécialisé ou un réfrigérateur domestique qui ne soit pas un modèle compact qui peut s'insérer sous un comptoir. Si vous optez pour un réfrigérateur spécialisé, vous pouvez nous contacter pour obtenir une liste de quelques fournisseurs. Aussi, il nous fera plaisir de vérifier si le réfrigérateur que vous voulez vous procurer répond aux caractéristiques recherchées avant que vous procédiez à l'achat.

Pour toutes questions relatives à la gestion des vaccins, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins du MSSS du Québec

http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001018/?&txt=Intervenant&msss_valpub&date=DES C& sujet=vaccination-immunisation&critere=sujet

Lignes directrices nationales sur l'entreposage et la manipulation des vaccins de l'Agence de la santé publique du Canada

<http://canadiensensante.gc.ca/publications/healthy-living-vie-saine/vaccine-storage-entreposage-vaccins/index-fra.php>

Publication

Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Responsable de la publication

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

Avec la collaboration de :

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses
Lucie Bastrash, chef de service en protection des maladies infectieuses et de santé environnementale
Martin Aumont, conseiller en soins infirmiers, Équipe des maladies infectieuses

Mise en page

Marie-Pier Bélanger, Équipe des maladies infectieuses

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2016

Dépôt légal

Premier trimestre 2016
ISSN 1718-9497 (PDF)
1920-2555 (en ligne)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section *Santé publique*, dans la rubrique *Documentation* sous l'onglet *Professionnels de la santé* du site du CISSS au :

www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.